

## DÉLIBÉRATION n° 2023/026

L'an deux mille vingt-trois et le 07 mars 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> mars 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES.

Procurations : Jacqueline ALFONZO à Marie-France RUFFAT, Nicolas TOURON à Bernard PLANO, Ingrid ROUZAUD à Jean-Claude SUBIAS, Maurine FOSSAT à Robert MONZANI, Laurent LAGES à Sylvie ORTEGA, Rony BARTHE à Jean-Marie DA BENTA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Carine VIDAL, Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Frédéric SIBOUT.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

**OBJET** : Adoption des Comptes Administratifs - Budget Hôtel d'Entreprises- Compte Administratif 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

*M. Bernard PLANO ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, Mme Gisèle ROUILLON est élue Présidente de l'Assemblée*

- après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

1° - Donne acte au Maire de la présentation faite au Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Excédent d'exploitation	21 698,88 €
Excédent d'investissement	4 399,60 €

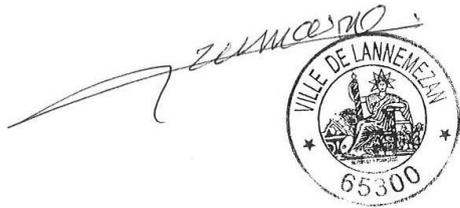
2° - Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le secrétaire,

Pour copie conforme,  
La Présidente de l'Assemblée,  
Gisèle ROUILLON



Affiché le 14 mars 2023